

Bulletin municipal

www.municipalite.amherst.qc.ca

JUILLET 2010

RÉFLEXION DU MOIS

Je ne crains pas la tempête, j'apprends à piloter mon navire.
(Antoine de Saint-Exupéry)

VISITE DES BANDES RIVERAINES PAR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

L'inspecteur en urbanisme, M. Guylain Charlebois et l'inspecteur adjoint, M. Robert Geffroy procèdent présentement à la vérification de l'application du règlement sur les bandes riveraines. C'est la dernière période pour se conformer à la conservation et au reboisement d'une partie de la rive. La compilation des informations nous révèle que la grande majorité des riverains se conforme à cette nouvelle réglementation. Dans certaines régions du Québec, des citoyens qui contestaient son application se sont vu débouter en cour. La jurisprudence donne toute la marge de manœuvre nécessaire aux municipalités pour appliquer le règlement. Malgré certains cas qui suivent leur cours devant les tribunaux, la municipalité désire des ententes gré à gré avec les retardataires. Il en va de la qualité de l'eau pour les générations futures.

« FÊTE AU VILLAGE » À VENDÉE LES 24 ET 25 JUILLET PROCHAIN

L'organisme « ICI VENDÉE » revient avec la « Fête au Village » le 24 juillet, dans l'après-midi. Plusieurs kiosques d'informations, des artistes et producteurs locaux pourront être visités. Toutes les activités (pêche au trésor, magicien, jeux gonflables...etc.) pour les enfants sont gratuites de 13h00 à 17h00. Le souper avec traiteur et animation sera offert sous le chapiteau. La dimanche le 25 juillet, une messe sera célébrée sous le chapiteau. Rappelons que la fête estivale est rendue possible grâce à l'implication de nombreux bénévoles, au support de donateurs et au fonds de la MRC des Laurentides destiné aux communautés rurales.

ACTION ST-RÉMI ET CINÉMA PLEIN-AIR

Actions St-Rémi est le comité de revitalisation du patrimoine, mis sur pied par la municipalité d'Amherst dans le cadre du programme provincial de revitalisation des municipalités en milieu rural.

Action St-Rémi a pour mission de promouvoir la revitalisation de St-Rémi, favoriser les retombées économiques locales, développer le sentiment d'appartenance, promouvoir les talents

locaux et impliquer les partenaires sociaux, économiques et communautaires.

Dans ce cadre, Action St-Rémi est fière de présenter à la population de St-Rémi et des alentours une première régionale. Un cinéma gratuit en plein air sera présenté le 14 août au terrain de balle, il ne suffit que d'apporter votre chaise et votre bonne humeur. Le film présenté est une primeur « Petite vengeance poilue ». La présentation débutera à la tombée du jour. Puisqu'il s'agit d'un film pour tous, **aucune boisson alcoolique** ne sera permise sur le terrain.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec Joliane C. Thibault au numéro de tél. suivant : (819) 687-9136

Bonne soirée à tous.

RÉFECTION DU SENTIER MENANT À LA TOUR À FEU

Au cours des prochains jours, le service des travaux publics procèdera à une réfection du sentier de la Tour à feu afin de le rendre plus sécuritaire. Une analyse plus approfondie sera effectuée au cours de l'été 2010. Un projet sera présenté au Conseil municipal afin de prévoir un aménagement plus complet au cours de l'année 2011.

RÉFECTION DE LA ROUTE 364

Des informations en provenance du Ministère des Transports du Québec et du député de Labelle nous permettent de croire qu'une confirmation de financement serait sur le point d'être approuvée par le ministre responsable. Dès que les lettres d'approbation seront connues, l'information sera transmise rapidement à la population.

ACQUISITION DU TERRAIN DU CENTRE COMMUNAUTAIRE CYRILLE- GARNIER À VENDÉE

Au début de juillet, la municipalité a fait l'acquisition pour la valeur nominale de un dollar (1.00\$), du terrain qui entoure le centre communautaire Cyrille- Garnier à Vendée. Le terrain sur lequel sont situés la patinoire, le stationnement et les boîtes aux lettres était toujours la propriété de la Fabrique de Notre-Dame-des-Anges et du Diocèse de Mont-Laurier. Il y avait urgence à régulariser cette situation puisque le centre lui-même et les infrastructures en place ont toujours été la propriété de la Municipalité. Le Conseil remercie les membres du Conseil de la Fabrique pour leur bonne compréhension et leur diligence dans ce dossier.

PERMIS DE SÉJOUR POUR LES ROULOTTES

Le Conseil a réaffirmé sa volonté d'appliquer le règlement découlant du schéma d'aménagement et inscrit au plan d'urbanisme de la municipalité sur les séjours des véhicules motorisés et des roulottes. Selon l'article 4 du règlement numéro 425-07, la durée du séjour ne doit pas excéder sept (7) jours consécutifs. Un maximum de trois (3) séjours n'excédant pas trois (3) périodes de sept (7) jours est autorisé annuellement.

Le coût du permis est de dix dollars (10.00\$) par période de sept (7) jours. Tous les véhicules doivent être enregistrés soit à l'hôtel de ville, au Dépanneur St-Rémi ou à l'Épicerie du Village à Vendée. Le groupe « Sécurité Deux-Rives » voit à l'application de ce règlement.

CUEILLETTE DES ORDURES DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Suite à des demandes de citoyens adressées à l'Hôtel de Ville, nous désirons préciser certaines informations prévues au règlement qui relève de la MRC des Laurentides. Les bacs doivent être portés sur le bord du chemin public après 19h00 hres, **la veille de la cueillette**. De façon générale, la cueillette s'effectue après 7hres a.m. le lendemain matin ; cependant, pour des raisons de température ou de gestion interne, la cueillette peut débiter avant 7hres a.m. Cette activité n'est pas soumise à la réglementation régissant d'autres activités. La cueillette des « gros rebuts » (ex. matelas, vieux meubles de maison et de jardin, cuisinière, laveuse, B.B.Q. sans bonbonne de propane). S'effectue six (6) fois par année entre avril et octobre. Les prochaines dates sont les suivantes : les 10 août, 7 septembre et 19 octobre. Si des informations additionnelles s'avèrent nécessaires, tous les citoyens peuvent communiquer au bureau de l'hôtel-de-ville au numéro de téléphone suivant : (819) 681-3372.

VOL ET VANDALISME DANS LA RÉGION

Des vols et actes de vandalisme ont été rapportés à la municipalité et à la Sûreté du Québec dans les dernières semaines. Toutes personnes qui possèdent des informations ou qui ont eu connaissance d'un vol ou d'un acte de vandalisme peuvent communiquer avec le bureau municipal ou directement avec la Sûreté du Québec. Durant la période estivale, vous pouvez en faire

part aux représentants de « Sécurité Deux-Rives ».

NOMINATION DE MME FRANCINE BERGERON COMME MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

En remplacement de M. Claude Allard qui s'est retiré du CCU, le Conseil a approuvé la nomination de Mme Francine Bergeron à compter de juillet 2010. Madame Bergeron a une bonne expérience des groupes de travail à caractère public. De plus, elle est membre du groupe de revitalisation « Action St-Rémi »

Bernard Lapointe, maire

LA PAGE DES ANNONCEURS

CLUB SOCIAL DE VENDÉE RECHERCHE CUISINIER (IÈRE)

Le Club social de l'Âge d'Or de Vendée recherche un cuisinier (ière) pour préparer le déjeuner, un jeudi par mois, pour environ cinquante (50) personnes. Rémunéré (e) plus pourboires.

Informations : Mme Claudette Rochon (819) 687-9442

PREMIÈRE COMMUNION

Savez-vous que votre paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf offre le parcours catéchétique pour la Première Communion des jeunes de 8 à 12 ans ? Ce parcours débutera à l'automne 2010. Pour informations, communiquez le plus tôt possible au 819-425-3782, poste 39.

Liette Millette, agente pastorale – Paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf